

# Assemblée Générale Ordinaire du 26 Septembre 2015

**Objet :** Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Septembre 2015

**Auteur :** Lise-Marie TAILLANDIER, Secrétaire

**Date :** 28 Septembre 2015

## Sommaire

Préambule.....	5
Bilan moral de l'année 2015 .....	7
Associations adhérentes .....	7
Défense de l'Airsoft .....	7
Bilan des Adhésions.....	7
Implication bénévole .....	9
Bilan financier .....	11
Bilan d'activité.....	14
Bureau.....	14
Adhésions.....	14
Appui recherche de terrain .....	17
Contact.....	18
Règlement intérieur du Staff.....	18
Partenariats.....	18
Collaboration avec les Fédérations Européennes .....	19
Airsoft Responsable .....	19
Présentation de la FFA et de l'Airsoft en France .....	19
Mouvement des membres du bureau .....	20
Commission Prévention .....	21
Règles de pratique .....	21
Conditions d'accueil des mineurs .....	21
Normes de protections oculaire .....	21
Certification FFA de filets de protection .....	21
Commission juridique .....	23
Agrément jeunesse et éducation populaire.....	23
Recensement des informations législatives autour de l'Airsoft.....	23
Consultations de la commission juridique .....	24
Création d'entreprise.....	24
Charte d'utilisation des logos.....	24

Commission communication.....	25
Mobilisation médiatique.....	25
Dépliants FFA.....	25
Autocollants .....	26
Stand FFA .....	26
Partenariats.....	26
Commission Comités Territoriaux d'Airsoft.....	29
Pré-requis à la mise en place :.....	29
Constitution des Comités : .....	29
Commission sportive .....	31
Battle Arena .....	31
Cross-Soft .....	31
Raid Sniper .....	31
Agrément sportif .....	31
Commission technique .....	33
Préambule.....	33
Introduction .....	33
Mise en place des adhésions 2015 .....	33
Mise en place d'outils de travail de groupe .....	34
Aide à la mise en place de dépliants.....	34
Mise en place de procédure de diffusion de l'information.....	35
Réfection du site aux standards graphiques .....	35
Mise à jour de la charte graphique.....	35
Mise en place d'une ligne téléphonique.....	36
Mise en place des "sous-sites" à destination des CTA.....	36
Élections.....	37
Avenir des commissions .....	38
Commission Prévention.....	38
Commission juridique .....	38
Commission communication.....	38
Commission Comités Territoriaux d'Airsoft.....	39

Commission sportive .....	40
Commission technique .....	40
Recrutement .....	41
Vote du budget .....	42
Création d'un emploi .....	42
Vote du montant des cotisations 2016.....	42
Budget Prévisionnel 2016 .....	44
Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire .....	45

## Préambule

Le 26 Septembre 2015, à 10h00, les adhérents de la Fédération Française d'Airsoft se sont réunis à :

Maison des associations  
5/ 7 Impasse Dieudonné Coste  
03000 Moulins

en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président adressée aux adhérents le 23 août 2015, conformément aux statuts, plus d'un mois avant.

269 membres étaient présents ou représentés, aucun quorum n'étant requis par les statuts pour l'Assemblée Générale Ordinaire, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'Assemblée était présidée par Monsieur Benoit MARIUS, en sa qualité de Président de la Fédération Française d'Airsoft.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Madame Lise-Marie TAILLANDIER, Secrétaire par intérim de la Fédération Française d'Airsoft à l'occasion de cette Assemblée.

Étaient présents les membres du Conseil d'Administration :

- Benoit MARIUS, Président
- Arnaud GALIZZI, Vice-président
- Pierre SPEISSER, Vice-président (remplaçant coopté)
- Lise-Marie TAILLANDIER, Secrétaire (remplaçante cooptée)
- Yoan VAUKAIRE, Secrétaire adjoint (remplaçant coopté)
- Pierre CHEVALIER, Administrateur
- Charles DUVAL, Trésorier (remplaçant coopté)

Était excusé et avait donné pouvoir :

- Yves-Mari PRADELLE, Administrateur

Était Absent :

- Sébastien BORDES, Administrateur

Étaient également présents ou représentés 261 adhérents, non membres du Conseil d'Administration, à jour de leurs cotisations.

Suite à des problèmes techniques, à savoir l'instabilité de la connexion internet de la salle, l'Assemblée Générale n'a pas pu être retransmise en vidéo sur YouTube. Le vote via Youtube n'ayant pas été prévu, cela n'a fait aucune différence sur la capacité de délibération de l'Assemblée.

Après une brève présentation des membres du staff présents à l'Assemblée, l'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Bilan moral de l'exercice 2015
- Bilan financier de l'exercice 2015
- Bilan d'activité de l'exercice 2015
- Rapport des commissions
- Élection des membres du Conseil d'Administration
- Élection du Bureau par le Conseil d'Administration
- Élection des coordinateurs de commissions par le Conseil d'Administration
- Missions des commissions pour l'exercice 2016
- Recrutement de bénévoles pour les commissions
- Vote du budget

## Bilan moral de l'année 2015

Monsieur MARIUS présente alors le bilan moral de l'année 2015.

### Associations adhérentes

Cette année encore nous avons pu observer une importante augmentation du nombre de nos associations adhérentes. Monsieur MARIUS fait alors référence au bilan moral de l'année 2014 au cours duquel il avait défini ce qui caractérise l'adhésion d'une association à la Fédération, à savoir un engagement de valeur. Ainsi nos associations adhérentes s'engagent à respecter et à promouvoir les valeurs de la Fédération, à commencer par l'Airsoft Responsable.

### Défense de l'Airsoft

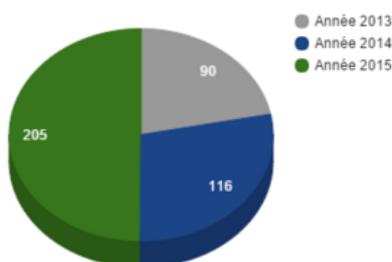
De part l'évènement tragique de juin dernier et l'implication de la Fédération auprès des médias, l'Airsoft Responsable devient une évidence et nos associations adhérentes respectant cette pratique ont été mises en avant pour promouvoir une image responsable et respectable de notre loisir.

Nous avons pris contact avec Monsieur le Vice-procureur du Puy-en-Velay, chargé de l'affaire, afin de pouvoir échanger ensemble au sujet de l'Airsoft et de sa corrélation avec les événements survenus. Il a ainsi pu nous expliquer son réel point de vue et nous confirmer la déformation de ses propos par les médias. Monsieur le Vice-procureur est une personne très ouverte à l'Airsoft et avec qui il sera intéressant de garder contact.

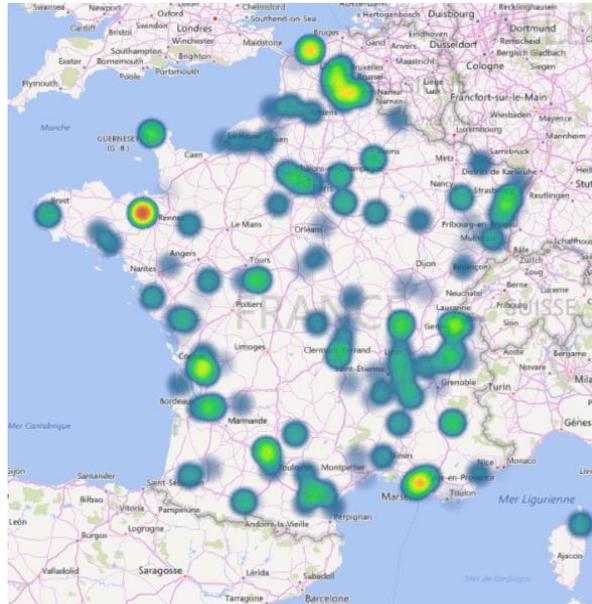
### Bilan des Adhésions

À l'heure actuelle, pour la saison 2015, nous comptons 205 associations adhérentes validées, ce qui implique une évolution positive de 77% par rapport à l'année passée, alors que l'exercice en cours n'est pas encore achevé. Pour rappel notre nombre d'associations validées était de 116 en 2014 et de 90 en 2013.

Evolution du nombre de clubs

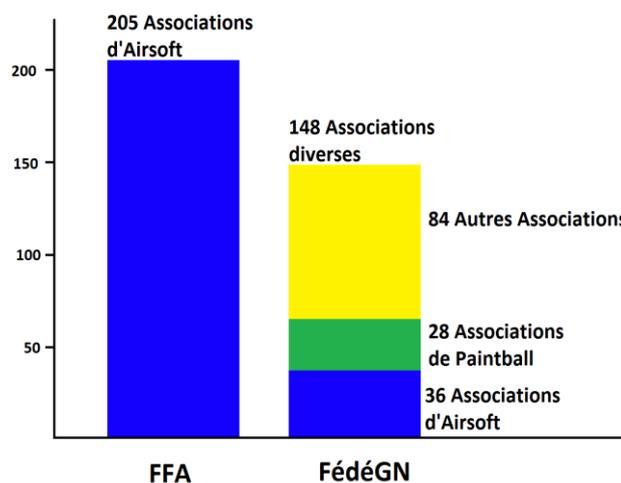


La FFA est représentée sur l'ensemble du territoire français, certaines régions étant plus représentées que d'autres.



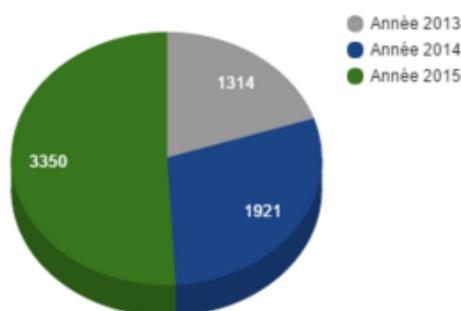
Nous rappelons que des Comités Territoriaux d'Airsoft sont encore à mettre en place et nous invitons les adhérents à déposer leurs candidatures sur notre site Internet.

Cette progression est encourageante, et les résultats le sont d'autant plus si l'on compare avec d'autres entités ayant des liens avec le milieu de l'Airsoft. Notamment la FédéGN qui, d'après son annuaire de ses associations adhérentes, compte à l'heure actuelle 148 Clubs répartis en 36 Clubs d'Airsoft, 28 Clubs de Paintball et 84 Clubs autres (GN etc.). La FédéGN fêtera ses 20 ans dans quelques mois, contre 6 ans seulement pour la FFA.



En date du 25 Septembre 2015, exercice non clos, la Fédération Française d'Airsoft compte 3 350 adhérents à jour de leur cotisation (1921 adhérents en 2014 et 1314 adhérents en 2013), ce qui porte l'augmentation du nombre d'adhérents à 75% à l'heure actuelle. Les adhésions 2015 n'étant pas closes, au vu de la progression actuelle, nous devrions dépasser les 3500 adhérents d'ici la fin de l'année, soit plus de 80% d'augmentation.

Evolution du nombre de joueurs



## Implication bénévole

Monsieur MARIUS nous présente l'organigramme actuel, indiquant les démissions qu'il y a eu cette année, notées lors des Conseils d'Administration précédents. Le bureau a quelque peu évolué et les postes de Trésorier Adjoint et de Secrétaire sont à pourvoir. Les candidats seront présentés ultérieurement et une élection se déroulera lors de cette même Assemblée Générale, conformément à l'ordre du jour.

Il rappelle que notre Fédération n'est composée que de bénévoles et que l'on ressent un manque d'effectif, notamment causé par les tâches administratives, répétitives et chronophages, souvent démotivantes à effectuer, telles que le traitement des adhésions, les réponses à apporter à l'ensemble des adhérents et airsofteurs via le formulaire de contact, ou bien l'édition de factures par exemple.

Monsieur MARIUS en profite pour remercier tous les bénévoles ayant travaillé pour la Fédération depuis sa création, et particulièrement ceux encore présents aujourd'hui.

L'an dernier, de nombreux objectifs ont été fixés. Nous avons à coeur de tous les atteindre, mais cela ne pourra se faire qu'en composant avec les bénévoles et leurs vies personnelles. Nous misons sur le volontariat et la motivation de ces bénévoles. Monsieur MARIUS précise que certains objectifs ont dû être mis en attente faute de moyens humains, mais restent tout de même en projet. Notre principal obstacle est le manque de temps et/ou d'effectif pour pouvoir réaliser l'ensemble de nos projets.

Une tendance se dessine depuis quelques années : Il est beaucoup plus difficile de recruter, beaucoup de volontaires préférant tenter de créer de leur côté leur propre entité plutôt que de



prendre le temps de se renseigner sur ce que nous proposons et d'envisager de nous rejoindre pour faire avancer les projets. Cela débouche sur la création d'une entité qui, la plupart du temps ne fait parler d'elle que quelques mois avant de céder à la démotivation du porteur de projet. Ce dernier aurait facilement pu apporter ses idées et s'investir à les mettre en oeuvre au sein de la Fédération.

Notons que nous contactons ces porteurs de projets, mais que la plupart ne prennent pas le temps d'établir le dialogue avec nous et se contentent de décliner en prétextant des préjugés en laissant nos tentatives de contact suivantes sans réponse.

## Bilan financier

Monsieur Charles DUVAL, Trésorier, prend la parole pour nous présenter le bilan financier 2015 de la Fédération. Il précise avoir repris la trésorerie en cours d'année, suite à la démission de Madame Anais TRINCHERO en Mars dernier. Après avoir constaté certaines erreurs dans les documents comptables, il a décidé de repartir de zéro, depuis l'ouverture du compte bancaire, en 2012, et a repris chacune des transactions, avec Monsieur GALIZZI et Monsieur MARIUS, pour produire des nouveaux documents comptables corrigés. Il tient à souligner qu'aucune irrégularité n'a été constatée, les erreurs provenant de mauvaise classification de certains postes de dépense par rapport au plan comptable officiel. Les documents comptables corrigés seront envoyés à la préfecture pour correction.

Le résultat de l'exercice 2015 s'annonce positif de justesse. Il nous indique que des frais non prévus se sont ajoutés, notamment les coûts occasionnés par les événements de Bas-en-Basset auxquels nous avons du faire face dans l'urgence.

Les cotisations restent à ce jour la seule source de revenus de la FFA. Le trésorier en profite pour inviter nos adhérents à partager leurs idées concernant d'autres ressources, via Facebook ou via le site internet de la Fédération. Le nombre d'adhérents ne cessant d'augmenter, les recettes évoluent en ce sens également.

Une étude a été effectuée par Monsieur GALIZZI, vice-président, dont les conclusions sont présentées à l'Assemblée par celui-ci : L'évolution rapide du nombre d'adhérents occasionne, en fin d'année, un surcoût d'assurance, qui doit être réglé en avance, d'une année sur l'autre, en fonction des adhésions de l'année en cours.

L'assurance, d'une année sur l'autre exige un paiement en avance. Nous avons une évolution de presque 80%. C'est une bonne nouvelle mais cela occasionne un surcoût de même importance à avancer en fin d'année avant de percevoir les cotisations d'assurance de l'année suivante. Autrement dit, cela consomme notre flux de trésorerie. Certes notre fond de roulement est positif pour le moment, mais cette ponction indispensable, de plus en plus importante, nous grève d'une tranquillité qu'il nous faut obtenir dans les années à venir.

Monsieur DUVAL nous présente ensuite les tendances pour la fin de l'exercice comptable en cours. Il nous indique que nous réduisons petit à petit les réserves financières que la Fédération possède à ce jour. Ayant de plus en plus de dépenses pour faire avancer les projets fixés par la Fédération et ses adhérents, la Fédération a besoin de ressources pour pouvoir subvenir à ses idées d'évolution. Il nous propose deux solutions, cumulables, afin de remédier à ce problème : Réduire les dépenses et ou augmenter les sources de revenus.

Il évoque l'envie de continuer de promouvoir l'Airsoft Responsable, mouvement d'idée créée par la Fédération en 2010, mais aussi l'envie de pérennité de cette charte, et donc le besoin de conserver nos réserves financières pour donner les moyens à la Fédération de perdurer, et de continuer son développement.

Monsieur MARIUS nous apporte quelques chiffres, pour comparer le budget prévisionnel 2015 et le résultat réel. Pour les charges administratives, nous avons prévu un budget de 15 000€, et nous n'avons dépensé que 5 600€. Ces dépenses comprennent principalement l'assurance et les frais d'hébergement Internet, les frais postaux et les fournitures. Mais l'avance des cotisations d'assurance pour 2016 n'a pas encore été réglé et devrait au moins faire doubler cette facture pour la fin de l'année.

Il faut savoir qu'en fin 2014, nous avons payé environ 4 000€ d'assurance en prévision, auxquels viennent se rajouter les 1 500€ de régularisation indiqués sur le bilan.

Concernant les charges financières, notre budget prévisionnel a été atteint et risque d'être dépassé, ces charges correspondent aux frais bancaires et Paypal. La plus grande ressource financière utilisable librement reste les cotisations, et s'élève à près de 22 000€. Nous retrouvons aussi des dons manuels, obtenu grâce au partenariat Google, avec près de 60 000€ de dons à l'heure actuelle, chiffre qui devrait atteindre 90 000€ d'ici la fin d'année, mais cette ressource n'est pas utilisable librement. Nous reviendrons sur ce point plus tard.

Du côté des dépenses, nous retrouvons les 60 000€ de publicité offerts par Google, auxquels devraient se rajouter environ 30 000€ d'ici la fin de l'année, et auxquels s'ajoutent 1 000€ correspondant aux partenariats avec Shong et Gear Locker, avec 500€ chacun pour les aider à développer leurs projets. Ainsi, comprenons que la FFA aide les porteurs de projets intéressants, qui ont un lien avec l'Airsoft, à développer leur projet, et dont le contenu reflète les valeurs d'Airsoft Responsable de la FFA. En échange de ce don, le logo de la Fédération apparaît sur la bande dessinée Airsoft Tim et sur les vidéos YouTube de Gear Locker, et les médias permettent de diffuser les valeurs d'Airsoft Responsable de la FFA.

Nous avons aussi acheté une tente F1 de l'armée française pour le stand FFA. cette tente nous a servi notamment lors de l'OP "Il faut sauver le soldat Nathan".

Chiffre dérisoire mais dont on doit parler, Monsieur le Président nous indique que lors de cette même OP caritative, deux paires de lunettes de protection ont été dérobées, ce qui représente 34,20€ de perte sur créance. Il est alors souligné l'attitude immature et irresponsable de la personne ayant dérobé ces paires de lunettes alors qu'elles étaient dédiés à une animation afin de rapporter des fonds pour une cause caritative.

En conclusion, les cotisations sont les plus grandes rentrées d'argent de la Fédération et les dépenses sont principalement dues à l'assurance, qui à elle seule représente environ 50% des cotisations. En comptant le partenariat Google et en continuant sur la tendance actuelle, le chiffre



d'affaire de la Fédération devrait atteindre, d'ici décembre 2015, environ 118 000€. Avec 116 000€ de dépenses au total, le résultat d'exercice net de la FFA serait donc d'environ 2 000€, toujours si nous suivons cette même lancée jusqu'à décembre prochain.

*Le compte de résultat et le bilan financier se trouvent en annexes.*

## Bilan d'activité

Monsieur MARIUS enchaîne sur le bilan d'activité de cette année 2015.

### Bureau

Le Bureau a renégocié le contrat d'assurance avec la MAIF. Le but était de couvrir les adhérents de tous les départements, notamment les DOM-TOM et collectivités d'Outre Mer. L'Airsoft est présent seulement depuis la fin de l'année dernière en Polynésie française et ne comptait qu'une cinquantaine d'adhérents qui devaient prendre eux-mêmes une assurance locale, pour un coup de près de 800€, soit 16€ par joueurs. Cette année, avec deux associations et environ 240 adhérents, on voit que l'Airsoft se développe très rapidement et nous sommes fiers de proposer à nos adhérents polynésiens la même assurance qu'à nos adhérents métropolitains pour le même prix, leur revenant ainsi presque 10 fois moins cher qu'avec leur assurance locale. Ainsi, en métropole comme aux DOM-TOM ou dans les collectivités d'Outre-Mer, l'assurance proposée par la Fédération remplit les mêmes conditions et protège de la même manière au même prix, ce qui n'était pas le cas avant.

### Adhésions

#### Préambule

Monsieur GALIZZI, vice-président, prend la parole et précise que l'activité des adhésions, dont il a la charge avec Monsieur MARIUS, est un pôle d'activités regroupant le travail de plusieurs commissions, et donc de plusieurs personnes aux compétences et activités différentes, mais nécessitant une grande réactivité et un engagement constant, régulier et durable dans le temps.

L'activité de gestion des adhésions nécessite 4 personnes dans divers secteurs d'activités :

- Une personne pour centraliser et coordonner l'action, notamment par la réception des règlements et des courriers
- Une personne pour la partie technique et pour la facturation, personne chargée des vérifications, de la validation, de l'édition et des envois des factures et des cartes
- Une personne pour l'endossement et le dépôt des valeurs en banque
- Une personne pour la saisie comptable et le contrôle

L'activité regroupe donc les pôles Trésorerie, Technique et Administratif.

#### Évolution des adhésions dans le temps

Monsieur GALIZZI précise que les chiffres présentés sont ceux arrêtés au 25 Septembre 2015.

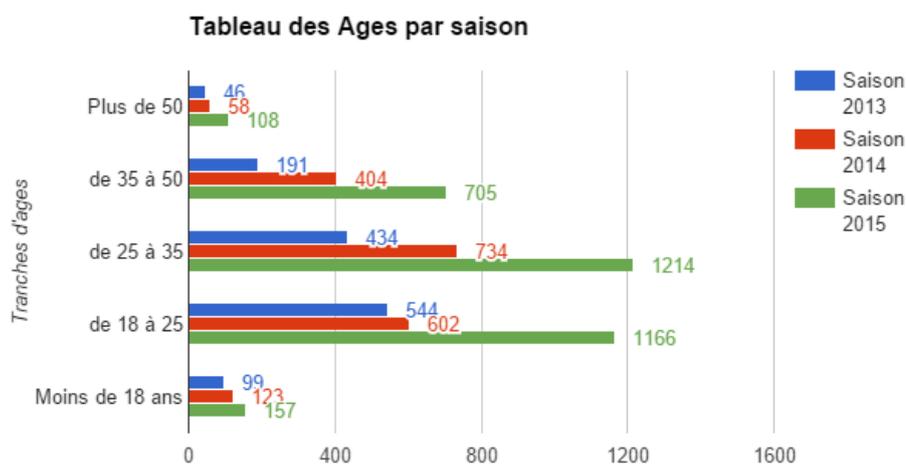
Depuis 2012, correspondant à l'élection de la présidence actuelle, les chiffres des adhésions sont en perpétuelle évolution positive. Reffet des actions de terrain et du service rendu aux Clubs, la FFA a su

se forger une solide réputation dans le domaine de l'Airsoft, notamment grâce à sa couverture d'assurance, son aide aux clubs et ses actions visant à défendre l'Airsoft mais aussi en tant qu'interlocuteur privilégiés des autorités, des médias et des professionnels.

Monsieur MARIUS précise que l'aide aux Clubs comprend également des actions pour les clubs non-adhérents, comme les réponses au formulaire de contact dans les domaines législatif, administratif, assistance et soutien notamment, quand cela est possible, mais que la priorité est donnée aux adhérents.

Monsieur GALIZZI reprend la parole et indique que d'autres structures nous ont pris pour modèle afin de proposer un service d'assurance à leurs membres en proposant le même contrat, exclusion faite de quelques aménagements que nous avons mis en place d'une année sur l'autre pour éclaircir contractuellement quelques zones floues de la couverture.

Le tableau ci-dessous présente les chiffres des adhésions par tranche d'âge



## Performance

La performance est encore en nette évolution, en abaissant le délai moyen de traitement des adhésions, et avec un taux de reste à recouvrer en amélioration par rapport à l'année passée, ceci malgré une augmentation significative du nombre d'adhésions.

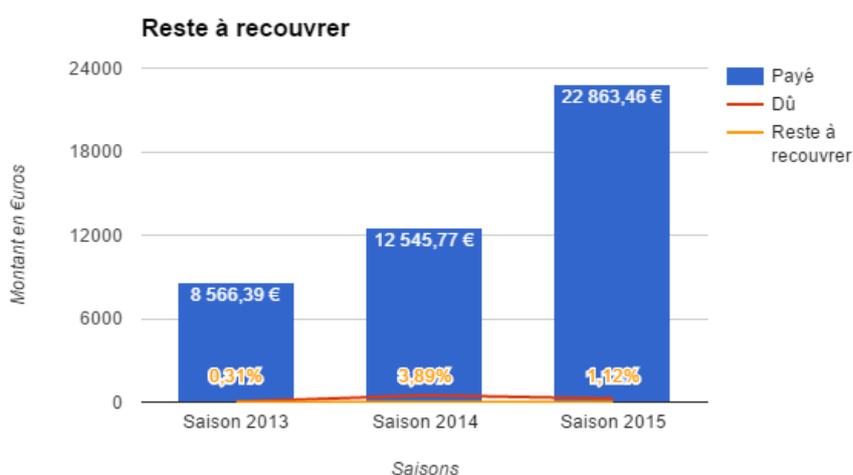
Aujourd'hui nous avons un délai moyen de traitement des adhésions inférieur à une semaine, selon le moyen de paiement choisi. Ce délai est essentiellement dû à la disponibilité des moyens humains, ce qui, en considérant le caractère bénévole des tâches, est encore plus appréciable.

A noter que nous manquons cruellement d'engagements bénévoles. La Fédération et son Conseil d'Administration tiennent à rappeler qu'une Fédération est un regroupement de personnes et de

moyens, et qu'en ce sens elle a besoin d'un minimum d'implication de ses membres, sans quoi elle ne peut fonctionner correctement.

Le délai moyen a pu être grandement amélioré par la mise en place du règlement par Paypal pour les cotisations de cette année, Paypal qui représente près de la moitié des paiements effectués.

Le taux de reste à recouvrer est en très nette amélioration, reflet du suivi des dossiers d'adhésions.



## Cartes d'adhérents

Le format des cartes d'adhérents a pu être amélioré avec l'acquisition de matériel permettant leur édition par lot à partir du système de facturation.

Cette saison nous avons également proposé deux formats de carte d'adhérents, l'une "Adhérent Majeur" et l'autre "Adhérent Mineur". Nous avons opté pour cette solution suite à des retours d'associations adhérentes, afin de pouvoir rappeler la réglementation en vigueur notamment à propos du Décret 99-240, directement sur les cartes d'adhérents mineurs. Les cartes d'adhérents ne sont pas des passe-droits pour les mineurs, et cette mention permet de clarifier les choses à ce propos.

L'idéal pour la saison 2016 serait de pouvoir proposer un format de carte plus professionnel, mais après étude avec le Bureau, le choix sera dicté par la raison financière. Malgré le besoin de faire évoluer le format afin de pouvoir avoir un système plus souple permettant d'avoir plusieurs personnes en charge de leur éditions, nous pensons qu'il est impératif, pour des raisons budgétaires, de ne pas changer de format des cartes pour la saison 2016. Cependant ce projet reste à l'étude pour 2017.

## **Facturation**

Le système de facturation a été grandement amélioré et automatisé. Ces évolutions permettent d'améliorer le délai moyen de traitement, précédemment éditée manuellement, les factures sont maintenant éditées semi-automatiquement. Cette amélioration a également eu pour effet de réduire le nombre d'erreurs.

## **Évolutions souhaitables**

Les acteurs des adhésions attendent avec impatience le nouveau système de GESTion des ADhésions GESAD. Ce système informatique est en cours de développement, édité sur mesure pour la Fédération.

Il permettra de disposer d'un système qui renforcera les traitements automatiques, plus simple à gérer et, par le fait, d'abaisser les compétences techniques nécessaires pour le traitement, ce qui à terme, nous l'espérons, permettra d'intégrer plus simplement de nouveaux bénévoles et de libérer du temps pour ceux qui s'en occupent déjà, afin de leur laisser le temps de travailler à faire avancer d'autres dossiers.

Le nouveau système offrira enfin un véritable espace adhérent dans lequel nos membres auront directement accès à leurs documents importants, comme les factures et les attestations d'assurance, aux récapitulatifs de leurs équipes, à un formulaire 100% automatisé pour ajouter leurs membres, à un annuaire des associations adhérentes, à un espace partenariat...

Nous préconisons une clôture des adhésions 2015 au 1er novembre, afin de commencer l'enregistrement des adhésions 2016 dès le 1er décembre 2015, sous réserve de la finalisation de l'application GESAD.

## **Appui recherche de terrain**

Lorsqu'une association adhérente est en difficulté pour trouver un terrain afin de pratiquer notre activité, il est bon de rappeler que les membres du bureau de la Fédération, notamment les deux vice-présidents et le président, se mobilisent pour rédiger des lettres de recommandation afin de les appuyer dans leurs démarches. Ce courrier est destiné aux élus ou propriétaires de terrain et reprend le fait que l'association est affiliée à la Fédération, et surtout que celle-ci, de par son affiliation à la Fédération, s'engage à pratiquer un Airsoft Responsable et à respecter la charte de la Fédération, charte qui promeut notamment le respect des lieux et l'entretien du terrain. De plus, ce courrier précise que l'association, en adhérant à la Fédération, dispose d'une couverture d'assurance le cas échéant.

Nous avons d'ores et déjà eu des retours d'associations adhérentes qui, grâce à ce courrier, ont pu obtenir les autorisations pour des terrains.



A noter également que grâce au GESAD, la Fédération va étudier la mise en place d'une édition automatique, pour chaque association adhérente, d'une lettre de recommandation vis à vis de notre charte, afin de faciliter et d'aider à la recherche de terrain.

## Contact

Monsieur MARIUS reprend la parole pour parler du formulaire de contact. Avant tout, notre mission principale est d'être présent pour l'ensemble de nos adhérents. Nous répondons à environ 2400 demandes de contact à l'année, ce qui fait environ 200 questions par mois à traiter. La tendance est à l'augmentation très nette de ces chiffres.

Certaines demandes restent simples et obtiennent donc une réponse rapide, comme par exemple "Combien coûte une adhésion ?", "Comment adhérer ?". Cependant, certaines sont plus complexes et demandent plus de temps, plus d'expertise et plus de concertation. C'est le cas par exemple pour certaines demandes d'associations d'Alsace et de Moselle, qui sont soumises à une législation particulière en matière d'association et qui nous demandent de l'aide pour leurs formalités.

Nous avons aussi beaucoup de professionnels qui nous contactent afin de nous demander de l'aide ou des conseils pour monter leur affaires.

Le président rappelle que les personnes du staff sont toutes bénévoles, ce qui explique le délai de réponse, et que nous faisons de notre mieux pour que, grâce au formulaire de contact, chacun obtienne une réponse satisfaisante dans les meilleurs délais.

## Règlement intérieur du Staff

Un règlement intérieur du staff a été mis en place en début d'année 2015 par le Conseil d'Administration. Il a pour objectif de détailler les rôles et les devoirs des administrateurs, des coordinateurs de commissions et des conseillers qui composent celles-ci, ainsi que les missions et le fonctionnement du Conseil d'Administration et des commissions. Son respect par tous les membres du staff est le garant du bon fonctionnement interne de la Fédération.

## Partenariats

Nous continuons sur la lancée des années passées pour les partenariats.

Nous retrouvons Shong qui sort le tome 2 de sa bande dessinée Airsoft Tim le 28 Octobre prochain, et l'équipe de Gear Locker avec leur chaîne YouTube pour leur deuxième saison .

Nous avons depuis cette année un partenariat avec Google et nous avons initié une collaboration avec M6 autour d'une émission de télé-réalité sur le service militaire.

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'à partir de janvier 2016, la Fédération proposera à ses adhérents de bénéficier de remises dans certaines boutiques d'Airsoft françaises ayant fait le choix

d'un partenariat autour de nos valeurs. Nous reviendrons sur ces sujets que nous développeront un peu plus tard.

## **Collaboration avec les Fédérations Européennes**

Cette année a été l'occasion de continuer notre développement autour de la défense de l'Airsoft. Pour cela nous avons pris contact avec d'autres Fédérations d'Airsoft Européennes, notamment celles d'Italie (FIGT), d'Angleterre (UKAPU) et la Fédération Européenne (EAA). Ces deux dernières sont malheureusement très peu actives faute d'implication bénévole suffisante, notre collaboration est donc suspendue pour le moment avec elles. Nous gardons cependant contact avec chacune, notamment la Fédération Italienne d'Airsoft (FIGT), reconnue Fédération sportive et qui existe maintenant depuis plus de 20 ans. Cette collaboration nous permet de profiter de leur expérience pour développer l'encadrement de l'Airsoft, et notamment l'Airsoft sportif, grâce à nos échanges plus que positifs.

## **Airsoft Responsable**

À la suite des événements au début du mois de Janvier, nous avons mis en place une charte commune avec différents acteurs de l'Airsoft franco-belges. Cette charte repose sur une adaptation franco-belge de la charte de la Fédération et reprend la devise de la FFA depuis 2010 : l'Airsoft Responsable.

Monsieur MARIUS profite de l'occasion pour rappeler qu'il est important que les airsofters aient toujours un comportement responsable lors des parties, qu'ils soient adhérents à la fédération ou non, il en va de notre image d'airsofters, et de la pérennité de l'Airsoft.

Parmi les collaborateurs de cette charte Airsoft Responsable, nous retrouvons également la FédéGN, l'Association de Normalisation de l'Airsoft, la Fédération Belge d'Airsoft et l'Union des Professionnels de l'Airsoft. Certains médias ont été invités à se joindre à nous afin de véhiculer ce message d'Airsoft Responsable dans leurs publications, tels que 0,20 Magazine, Airsoft Addict, Airsoft News, Airsoft Flash Info (média Belge) et Shong avec Airsoft Tim.

Pour développer cette charte, et transmettre le message d'Airsoft Responsable, nous avons ensemble créé une page Facebook, un groupe Facebook, ainsi qu'un site Internet. Sur ces trois supports, nous retrouvons le logo de l'Airsoft Responsable, logo créé par Shong, créateur d'Airsoft Tim.

## **Présentation de la FFA et de l'Airsoft en France**

Il s'agit d'un dossier qui présente la Fédération, ses actions, son fonctionnement, et la pratique de l'Airsoft en France. Ce dossier a été rédigé en français, puis traduit en anglais et en espagnol. Il est en cours de traduction en italien. Il a pour but de favoriser la collaboration avec les fédérations étrangères, notamment celles dont nous avons parlé plus tôt.

Nous tenons à lancer un appel à candidature, si vous savez parler une autre langue, même exotique, n'hésitez pas à prendre contact avec le staff de la Fédération et à nous apporter vos compétences de traducteur.

## Mouvement des membres du bureau

Lors de la dernière Assemblée Générale ordinaire, avaient été élus :

- Président : Monsieur Benoit MARIUS, toujours en poste
- Vice-présidents : Monsieur Arnaud GALIZZI et Monsieur Pierre CHEVALIER. Ce dernier, pour raisons personnelles, n'a pu rester à son poste de vice-président mais a souhaité continuer d'exercer son mandat de membre du Conseil d'Administration. Il a quitté son poste en concertation avec le Conseil d'Administration, dans de bonnes conditions.
- Secrétaire : Monsieur Erick GILLET, qui pour des raisons personnelles, a démissionné de ses fonctions de secrétaire et de membre du Conseil d'Administration.
- Secrétaire Adjoint : Monsieur Pierre SPEISSER
- Trésorière : Madame Anaïs TRINCHERO, qui pour des raisons personnelles, a également démissionné de ses fonctions de trésorière et de membres du Conseil d'Administration.
- Trésorier Adjoint : Monsieur Charles DUVAL

Suite à ces démissions, une réunion du Conseil d'Administration a mis provisoirement en place un nouveau bureau en cooptant des nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration, conformément aux statuts. Au cours de ce même exercice, nous avons donc eu un nouveau Bureau, où les postes vacants ont été pourvus :

- Monsieur Pierre SPEISSER, secrétaire adjoint, a été élu vice-président
- Monsieur Charles DUVAL, trésorier adjoint, a été élu trésorier
- Monsieur Lorian GABORIAU, coopté au Conseil d'Administration a été élu secrétaire
- Madame Elodie MALLET, cooptée au Conseil d'Administration a été élue trésorière adjointe
- Monsieur Yoan VAUKAIRE, coopté au Conseil d'Administration, ancien secrétaire de la Fédération a été élu secrétaire adjoint.

À ce jour, il y a encore eu du changement : Madame Elodie MALLET et Monsieur Lorian GABORIAU ont tous les deux démissionné pour des raisons personnelles il y a peu, laissant deux postes à nouveau vacants qui seront pourvus lors de cette Assemblée Générale ordinaire.

## Commission Prévention

Nous sommes à la recherche d'un nouveau coordinateur pour la commission prévention, suite à la défection de l'ancien.

Plusieurs dossiers ont été initiés, notamment en collaboration avec la commission juridique. Tous ces dossiers ont vocation à évoluer après la finalisation de leur première version, comptant sur l'implication des adhérents pour en être le moteur.

### Règles de pratique

Ce dossier reprend ce que dit la loi, en y ajoutant une dose de bon sens et de bonnes pratiques, afin de proposer un ensemble de règles à appliquer lors des parties d'Airsoft.

### Conditions d'accueil des mineurs

Ce dossier part d'un constat observé dans une majorité des associations qui accueillent des mineurs pour des parties d'Airsoft. Au-delà de la puissance des répliques, rares sont les associations qui connaissent et appliquent la législation en matière d'accueil des mineurs pour une activité de loisir en extérieur. Le dossier s'articule autour de deux documents : Les règles à appliquer pour accueillir un mineur, et un dossier explicatif de ces règles, de leurs origines et de leur bien fondé.

### Normes de protections oculaire

Saviez-vous que la plupart des lunettes de protection d'Airsoft vendues comme telle, ne sont pas faite pour résister à un tir de plus d'un joule ? Même les lunettes de marques vendues en France ! Que se passera-t-il avec l'assurance en cas de casse ? Avec le juge dans certains cas graves ? De ce constat, un dossier sur les normes de protection oculaire a été lancé. Là encore ce dossier est articulé autour de deux documents : Les règles de bases avec les normes à utiliser, et un dossier explicatif sur les normes et la législation qui servira de référence aux associations, mais également à l'assurance en cas d'accident.

### Certification FFA de filets de protection

Un fabricant de filet spécialement conçu pour l'Airsoft, Direct Filet, pour qui nous avons validé la résistance de ses premiers modèles de filets il y a quelques années, nous a demandé de reconduire les tests afin de valider sa nouvelle version de filet. Après négociation d'une réduction pour nos adhérents sur ces derniers, nous avons accepté sa demande. Nous avons défini un protocole de test strict afin de prévoir tous les cas de figures réalistes susceptibles d'intervenir sur un terrain d'Airsoft (température, humidité, cadence, puissance, etc.). Le protocole a été validé par le fabriquant avant le lancement des tests. Les tests ont échoué, force est de constater une importante baisse de qualité par rapport à la génération précédente. De ce fait nous n'avons pas donné suite à notre demande de



partenariat, et nous lui avons retiré notre certification, certification précédemment utilisée par le fabricant pour la vente de la première génération de filet.

Nous avons fait savoir au fabricant que nous restons disponibles pour soumettre à nouveau ses prochaines générations de filets s'il le souhaite.

## Commission juridique

Il y a eu beaucoup de mouvement au sein de la commission juridique. Nous sommes donc aujourd'hui à la recherche d'un coordinateur pour cette commission, mais également de juristes.

La commission juridique a eu plusieurs missions au cours de l'année :

### Agrément jeunesse et éducation populaire

Tout d'abord la commission juridique travaille sur une demande d'agrément jeunesse et éducation populaire, dossier de travail mené depuis quelques temps.

Mais qu'est ce qu'un agrément ?

Un agrément est décerné par une autorité, souvent un ministère au niveau national, pour formaliser sa propre reconnaissance dans la structure agréée par rapport à son domaine d'expertise. Il n'est pas propre aux fédérations, et n'a rien à voir avec la reconnaissance officielle d'une fédération en tant que telle. L'agrément n'existe pas au sein de tous les ministères, mais son absence n'empêche pas les ministères de reconnaître les structures. Ainsi, si la Fédération travaille sur l'obtention de l'agrément Jeunesse et éducation Populaire, agrément qui lui permettra une reconnaissance de la part du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, elle est d'ores et déjà reconnue par le Ministère de l'Intérieur depuis plusieurs années. Preuve en est la participation de la Fédération au décret n° 2013-700 du 30 juillet 2013 portant application de la loi n° 2012-304 du 6 mars 2012 relative à l'établissement d'un contrôle des armes modernes, simplifié et préventif, sur invitation directe du Ministère de l'Intérieur, en 2012 et 2013, ou encore la déclaration de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Bernard CAZENEUVE au micro de Jean-Jacques BOURDIN le 15 juin dernier.

Concernant l'agrément jeunesse et éducation populaire, la demande a pris du retard, fait notamment dû aux démissions successives des deux précédents responsables du dossier, anciens coordinateurs de la commission juridique. Le dossier est bien avancé, presque fini sur le fond, mais il nécessite encore beaucoup de travail sur la forme afin de présenter une version finalisée.

Afin de maximiser nos chances, nous envisageons de travailler sur deux pistes parallèles de dépôts pour cette demande, chacune grâce à des contacts privilégiés que nous avons établi avec certains responsables qui souhaitent nous aider. L'objectif fixé est de déposer nos demandes au début de l'année 2016, en fonction d'une éventuelle actualité qui nous mobiliserait en priorité.

### Recensement des informations législatives autour de l'Airsoft

La commission juridique a effectué un travail de fond inédit, afin de commencer de rassembler toutes les réglementations relatives à l'Airsoft, et de les mettre à disposition de tous dans la partie législative de notre site Internet.

Ainsi la commission a notamment recensé les réglementations relatives au port d'uniforme.

La commission a également confirmé la réponse que nous avons reçu du Conseil d'Etat et du Ministère de la Justice concernant l'application du décret 99-240 aux particuliers, grâce à une réponse claire du Ministère de l'Intérieur rapportée par le Journal officiel du Sénat et par celui de l'Assemblée Nationale.

En collaboration avec la commission technique, la commission juridique a pris contact avec chacune des préfectures de France, outre-mer compris, afin de se renseigner sur les réglementations locales, prises par arrêtés préfectoraux, sur le port et le transport d'armes factices. Une campagne de relance a ensuite été effectuée afin d'obtenir une réponse des préfectures n'ayant pas répondu à notre première demande. Aujourd'hui nous avons obtenu les réglementations locales de 69 départements sur cette problématique. Le tout est bien évidemment librement accessible à tous dans la partie législative de notre site Internet.

## **Consultations de la commission juridique**

En plus d'apporter son expertise chaque jour à nos adhérents, la commission juridique a participé à plusieurs consultations juridiques notables au cours de l'année.

- Dans le cadre de la rédaction de sa nouvelle charte, le forum France-Airsoft a consulté notre commission juridique qui lui a apporté son expertise et lui a fourni les références légales nécessaires.
- Depuis plusieurs numéros, notre commission juridique travaille régulièrement avec le magazine français Red Dot Mag, afin de lui apporter une expertise juridique dans le domaine de l'Airsoft.
- La commission travaille également régulièrement avec Gear Locker, la chaîne Youtube partenaire FFA.

## **Création d'entreprise**

La commission juridique a presque terminé la rédaction d'un dossier sur la création d'entreprise dans le milieu de l'Airsoft, dossier en cours qui est déjà utilisé. Bien que n'accueillant pas les professionnels pour le moment au sein de la Fédération, nous sommes souvent le premier interlocuteur pour conseiller et orienter les créateurs d'entreprise dans le domaine de l'Airsoft. Les entreprises étant un aspect important de notre milieu, il est important de pouvoir aider les personnes qui démarrent, et de les orienter vers les bonnes personnes et institutions.

## **Charte d'utilisation des logos**

Suite à de nombreuses demandes des adhérents pour utiliser notre logo, et pour en protéger la signification attachée à nos valeurs, une charte d'utilisation des logos de la FFA a été rédigée afin de leur offrir un cadre d'utilisation.

## Commission communication

Suite aux démissions successives des deux secrétaires, la communication a été assurée par les membres du Conseil d'Administration, en concertation avec la présidence.

Plusieurs actions fortes ont été réalisées au cours de l'année. La plus notable est celle de défense de l'Airsoft dans les médias grand public à la suite d'un malheureux accident au mois de juin qui a fait la une.

### Mobilisation médiatique

Les membres du Conseil d'Administration se sont mobilisés afin d'assurer une présence la plus large possible, pour défendre l'Airsoft dans les médias et éviter un retournement de l'opinion publique contre les airsofteurs et la pratique en général.

Notons, entre autre, notre présence à plusieurs reprises sur les plateaux de télévisions (BFMTV, I-Télé, RMC-Info, Direct 8, M6, France 3, Arrêt-sur-image), sur les ondes des radios (RMC, France-Info, Europe 1, RTL, France Bleu), et dans la presse écrite (Le Figaro, Metronews, les Inrocks, divers journaux locaux).

Monsieur MARIUS en profite pour remercier une implication sans faille des bénévoles qui ont su se mobiliser dans l'urgence avec une très grande efficacité. Lorsqu'un administrateur, porte parole de la FFA, passait en direct dans un média, plusieurs bénévoles étaient pendant ce temps en contact pour planifier les prochaines interviews, renseigner les journalistes, organiser les emplois du temps des porte-parole, gérer les moyens de transports, cela pendant plusieurs jours, se relayant vingt heures par jour. À noter que nous avons négocié avec les médias pour une prise en charge maximale des frais pour limiter le poids financier sur la FFA. Ainsi tous les trajets entre les plateaux de télé et les studios ont été pris en charge par les médias. Cela a également été l'occasion de nous constituer un important carnet d'adresse des principaux médias d'information.

La mobilisation rapide de nos porte-parole sur les médias nationaux, grâce à nos bénévoles, a permis d'éviter que l'Airsoft ne se retrouve en position défavorable dans l'opinion publique. C'est là, malgré les circonstances dramatiques, une belle réussite de notre Fédération qui sait se montrer persuasive et peser dans la balance grâce au nombre d'adhérents qui nous soutiennent.

Le président remercie également tous les airsofteurs qui ont participé à la défense de l'Airsoft dans les médias lors de ces événements.

### Dépliants FFA

Un autre chantier, lancé en 2014, sur un concept de communication global de communication, a bien avancé cette année avec la sortie de deux dépliants : Le premier, à destination des adhérents, explique ce qu'est un Comité Territorial d'Airsoft. Le deuxième s'adresse plus généralement aux



Airsofteurs en présentant la Fédération, nos valeurs et nos actions. Le dépliant sur les CTA a été envoyé avec les cartes d'adhésion aux 3000 premiers adhérents cette année, afin de promouvoir l'implication de nos adhérents au sein de la constitution des CTA. Dans le cadre de cette stratégie globale de communication, l'édition d'autres dépliant est prévue pour les mois à venir.

## **Autocollants**

Afin de promouvoir notre image en renforçant la présence de notre logo sur les terrains, la commission a fait éditer des autocollants, sous deux formats différents, rectangulaire et rond, reprenant le logo de la Fédération. Les autocollants sont mis gratuitement à disposition sur le stand FFA, et parfois offerts dans les correspondances postales.

## **Stand FFA**

Cette année nous a permis de développer le stand FFA, avec notamment l'achat d'une tente F1 de l'armée française, composée de deux travées pour le moment, ainsi que trois tables démontables. Le stand FFA est un stand qui se déplace, en fonction de la disponibilité des bénévoles, sur le terrain lors de certaines OPs de nos associations adhérentes, afin de proposer un espace d'échange entre les pratiquants et des élus de la Fédération. Notons cette année la participation du stand FFA au mois de juin à une OP caritative en faveur du petit Nathan ayant regroupé plus de 200 joueurs. Le stand FFA comptait le président et les deux vice-présidents, et a permis des échanges très intéressants avec tous les curieux qui ont fait l'effort de venir échanger. Un stand de tir équipé avec du matériel électronique, animé par une association adhérente, les OCB, venue nous aider bénévolement, nous a permis de proposer une animation très appréciée des joueurs, d'après les retours de l'OP, avec un classement récompensé des meilleurs tireurs grâce à notre partenariat avec Shong et Airsoft Tim.

Une version spécialement adaptée du stand FFA sera présente à Paris lors de l'édition 2015 du Shooting & Drones Show à la rencontre des Airsofteurs. Nous reviendrons sur ce point plus tard.

## **Partenariats**

L'année 2015 a été un tournant important avec la mise en place de divers partenariats qui profiteront aux adhérents, ou directement à la Fédération pour l'aider dans son objet.

### **Partenariat Google**

Nous sommes fiers d'annoncer la conclusion d'un partenariat avec Google depuis le mois de mars, partenariat qui nous permet diverses subventions de la part de Google :

Google offre un contrat Google Apps for Works pour la Fédération et tous les membres du staff, sans limite de nombre, avec fonctions d'administration. La mise en place a été effectuée par la commission technique au cours des mois qui ont suivi la conclusion du partenariat. Le staff utilise maintenant les outils collaboratifs de Google spécialement adaptés aux entreprises. Les membres du

staff étant répartis au quatre coins du territoire, jusqu'en Polynésie française, ces outils nous permettent une bien meilleure organisation interne, et une meilleure efficacité pour travailler tous ensemble.

Google nous offre aussi un crédit publicitaire de \$10 000 par mois, crédit à utiliser, dans certaines limites contractuelles, exclusivement sur sa régie publicitaire Google Adwords. Ce crédit nous a permis de mettre en place des campagnes publicitaires ciblées via la page de résultat de Google, et de constater une augmentation de la fréquentation de notre site Internet qui en découle depuis.

Google nous offre également un compte Youtube professionnel, qui permettra une plus grande souplesse avec notre chaîne Youtube qui n'est que peu utilisée à l'heure actuelle.

### **Partenariat M6**

Dans le cadre de sa prochaine émission de télé-réalité, "Garde à vous", basée sur un retour des jeunes au service militaire des années 60, commandé par l'ancien commando MARIUS, M6 nous a contacté pour obtenir notre expertise pour équiper les candidats de répliques d'Airsoft avec une importante contrainte de délai. Nous avons pris en compte leur besoins spécifiques en rapport avec la période historique, et avons sélectionné un fournisseur disposant de suffisamment de stock du matériel correspondant à leurs besoins, disponible pour la période du tournage. Nous avons profité de l'occasion pour leur faire un briefing sur l'utilisation des répliques d'Airsoft, les règles de sécurité, l'interdiction de mise à disposition aux mineurs, etc. L'émission, tournée durant le mois de mai, devait être diffusé en fin d'année 2015, début d'année 2016 sur M6.

### **Airsoft Tim - Tome 2**

Comme pour le premier tome, nous sommes fiers d'avoir apporté notre contribution à Shong pour la sortie de son Tome 2 d'Airsoft Tim qui véhicule nos valeurs d'Airsoft responsable. Nous avons soutenu financièrement son projet, à hauteur de 500€, et l'avons aidé à le promouvoir via nos réseaux de communication afin qu'il puisse réunir le reste du financement nécessaire à sa sortie. En échange, comme pour le premier tome, une page dédiée à la Fédération est intégré à l'album, et nous disposons d'un contrat revendeur de la bande dessinée afin de la toucher à prix fournisseur pour la proposer moins cher à l'achat pour nos adhérents.

### **Gear Locker**

L'an dernier un contrat a été signé avec Gear Locker, la chaîne Youtube qui s'est officialisée sous format associatif pour l'occasion, afin de l'aider à accomplir son projet. Nous avons soutenu le projet financièrement, à hauteur de 500€, en échange de l'apparition de notre logo dans les vidéos, et de la réalisation d'un épisode, de qualité professionnelle, dédié à la Fédération pour promouvoir notre action. À l'heure actuelle la première saison s'est achevée correctement, avec une cote d'audience en augmentation régulière, et la deuxième saison vient de démarrer. Une subvention de 250€ a été débloquée pour cette nouvelle saison. L'épisode FFA a pris du retard lui, mais reste en projet.

### **Partenariats revendeurs français**

Des partenariats ont été initiés avec certains revendeurs français, le but étant de promouvoir les boutiques françaises s'engageant à respecter nos valeurs d'un Airsoft responsable en échange de réductions intéressantes pour nos adhérents. Tous ces partenariats ont été conclus contractuellement grâce à des contrats rédigés par notre commission juridique. À l'heure actuelle, seules les boutiques ayant l'implantation d'un établissement en France peuvent prétendre à ce partenariat. La liste des partenaires, et la nature des réductions, est contractuellement tenue secrète jusqu'au 28 novembre, date du Shooting & Drones Show. Elle sera dévoilée dans un premier temps directement sur le salon, pour ensuite, être relayée sur notre site Internet, avec une prise d'effet des réductions au 1er janvier 2016. Les instructions pour bénéficier des réductions seront mises à disposition des adhérents via le nouvel espace adhérent fourni par le GESAD. Les revendeurs disposeront d'un outil pour contrôler que les personnes demandant à bénéficier des réductions soient bien adhérentes FFA à jour de leur cotisations.

### **Logos adhérents et comités territoriaux**

La commission a également conçu des logos adhérents FFA, spécialement dédiés aux associations affiliées qui souhaitent afficher leur affiliation à la Fédération sur leurs visuels. Ces logos, disponibles sur notre site Internet, s'accompagnent d'une charte d'utilisation rédigée par notre commission juridique.

Les comités territoriaux ont également des logos propres, reprenant celui de la Fédération, en y intégrant un signe fédérateur locale, grâce à la commission communication.

## Commission Comités Territoriaux d'Airsoft

Monsieur SPEISSER, coordinateur de la commission CTA, prend la parole pour présenter le bilan de sa commission. Au cours de cette année, la commission CTA a finalisé les pré-requis de création des Comités Territoriaux d'Airsoft et a commencé leur mise en place.

### Pré-requis à la mise en place :

Le règlement des CTA a été complété, corrigé et publié sur le site Internet fédéral, après accord du Conseil d'Administration, ceci le faisant officiellement entrer en vigueur. Ces tâches ont été réalisées conjointement avec la Commission Juridique, la Commission Technique et la Commission CTA.

La Fédération, sous l'impulsion de la commission CTA, a fait éditer des prospectus destinés à présenter le concept des Comités Territoriaux d'Airsoft aux adhérents. Ces prospectus ont été distribués sur le stand FFA et ont également été envoyés aux adhérents avec leurs cartes d'adhésion.

À noter que beaucoup d'airsofteurs sont venus se servir d'eux même sur le stand FFA lors de nos participations à divers événements. Les dépliants ne sont donc pas destinés à être jetés à la poubelle mais bien à être lus par des airsofteurs demandeurs de ce support. Certains adhérents nous ont même demandé de leur en envoyer des stocks afin de pouvoir les distribuer eux-mêmes.

### Constitution des Comités :

La Polynésie française a été le CTA pilote du projet. Avec le soutien des airsofteurs locaux licenciés auprès de la Fédération, leur CTA a pu voir le jour dès décembre 2014. Forts de cela, les airsofteurs Polynésiens ont su s'appuyer sur cette structure pour convaincre à plusieurs reprises les autorités locales de l'intérêt de l'Airsoft. Les élus ont décidé d'aider les associations locales en leur permettant d'organiser plusieurs OP à grande échelle et en leur mettant à disposition des terrains de rêve. La presse, écrite et audiovisuelle, s'est alors enthousiasmée de cette nouvelle activité insulaire et a permis de mettre en lumière l'Airsoft. Ceci a aidé les associations locales à dédramatiser la pratique aux yeux du grand public, mais aussi à accélérer leur développement. Par exemple les OPs organisées comptent deux OPs dans une zone industrielle privatisée pour l'occasion, avec débarquement en hélicoptère, ainsi qu'une OP à bord d'un navire mis à disposition également.

Les Corses ont à leur tour fait preuve de la motivation suffisante pour mettre en place leur CTA. Celui-ci a vu le jour en mai 2015, à la suite d'une Assemblée Territoriale Constitutive tenue sur le terrain même où venait de se dérouler une OP d'Airsoft.

Afin de permettre aux CTA constitués de communiquer efficacement, des sites internet dédiés sont actuellement en cours de réalisation.

Nous nous heurtons cependant à un problème technique freinant le bon fonctionnement des Comités Territoriaux. Nous ne pouvons actuellement pas mettre de comptes bancaires à disposition



des Présidents de Conseils Territoriaux dû à certaines limitations avec notre banque actuelle. La commission CTA recommande donc un changement d'établissement bancaire afin de pouvoir répondre à ce besoin urgent.

## Commission sportive

L'ancien coordinateur de la commission, monsieur BORDES, absent non représenté, n'a pas fourni de compte rendu des activités de la commission sportive. Ses dossiers n'étant pas partagés dans notre espace collaboratif, et le seul dossier transmis étant sommaire, aucun état d'avancement n'est possible sur ses travaux.

N'ayant pas le temps nécessaire pour faire avancer son projet sportif et la commission, monsieur BORDES a abandonné la coordination de la commission en cours d'année pour se consacrer à l'avancement de son projet sportif de Battle Arena, directement intégré à la commission. Nous sommes donc à la recherche d'un nouveau coordinateur pour la commission sportive.

## Battle Arena

Projet conduit par monsieur BORDES, nous sommes en attente d'un état d'avancement non existant à l'heure actuelle. Cette activité est donc considérée comme en sommeil à l'heure actuelle. Monsieur BORDES s'est engagé à nous présenter un rapport complet sur l'activité avant la fin de l'année.

Afin de palier au manque d'avancement de la commission, monsieur GALIZZI a initié plusieurs projet afin de poursuivre le développement de la branche sportive de l'Airsoft, conformément aux attentes de certains de nos adhérents.

## Cross-Soft

Monsieur GALIZZI a initié le règlement de la discipline dite Cross-Soft. Ce règlement définira les règles de ce sport ainsi que ses différentes pratiques possibles. Le Cross-Soft est une variante française orientée Airsoft de l'ISPC.

Des expérimentations dans ce sens sont menées depuis deux ans avec le stand FFA et du matériel de ciblerie électronique. Les retours des pratiquants sont tous positifs à l'heure actuelle et nous encouragent à continuer dans cette voie.

## Raid Sniper

Le Raid Sniper est une pratique sportive basée sur une OP Sniper Milsim. Plus précisément ce sport tend à développer et généraliser le concept à la base de l'OP de la Plume Blanche, OP organisée par une de nos associations affiliées qui souhaite développer le concept.

## Agrément sportif

La commission sportive travaille sur la constitution du dossier d'agrément sportif. Comme précisé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014, l'agrément sportif ne sera pas demandé



directement pour l'Airsoft, mais pour chacune des disciplines sportives sur lesquelles nous travaillons, afin que l'Airsoft en lui-même reste un loisir, tout en autorisant la pratique sportive encadrée de certaines variantes. Plusieurs gros dossiers ont été initiés, le but étant de mettre en place un tronc commun à chacune des pratiques. Cependant il reste du travail pour venir à bout de ce dossier, et toutes les bonnes volontés souhaitant faire avancer la pratique sportive de l'Airsoft sont les bienvenues.

## Commission technique

### Préambule

Monsieur GALIZZI, en charge de la commission technique, précise que certaines données contenues dans ce bilan sont volontairement tronquées au vue de leur sensibilité, notamment en terme de sécurité.

Il est également précisé que toutes les actions de la commission font état de rapports réguliers au président et par extension au Conseil d'Administration.

### Introduction

Depuis l'Assemblée Générale ordinaire 2014, l'activité a été intense pour la commission technique. Nous avons eu à gérer pas mal de projets dont certains étaient d'importance majeure. Nous avons dû faire des choix car, comme précisé lors de l'Assemblée Générale ordinaire 2014, notre commission manque cruellement de ressources humaines.

Liste des projets majeurs portés :

- Mise en place des adhésions 2015
- Mise en place d'outils de travail de groupe
- Aide à la création des dépliants
- Mise en place de procédure de diffusion de l'information
- Réfection du site aux standards graphiques
- Mise à jour de la charte graphique
- Mise en place d'une ligne téléphonique
- Développement de l'outil de GESTion des ADhésion 2016 (GESAD)
- Mise en place de "sous-sites" à destination des CTA.

### Mise en place des adhésions 2015

Initialement les adhésions 2015 devaient passer par le logiciel de gestion des adhésions (GESAD), mais suite à de fâcheux contretemps avec la prestataire, nous avons dû opter pour le plan B.

Le plan B consistait à mettre à jour les processus d'adhésions de la saison 2014 afin de gagner en efficacité, en qualité et en rapidité.

Le formulaire des adhésions 2014 a donc été réécrit en tenant compte :

- Des impératifs déclaratifs légaux (N° RNA, Objets etc...)
- De l'ajout de fonctionnalités de paiement en ligne (Paypal)
- Du travail collaboratif

Cette saison le processus mis en place a permis d'obtenir un traitement moyen de moins d'une semaine de la date d'inscription à la date de réception des cartes d'adhérents et des factures.

La démarche proposée permet d'avoir un contrôle mensuel qui assure une garantie de traitement de 100% des demandes avec un contrôle "ligne par ligne".

La commission technique en collaboration avec la trésorerie et la commission Juridique a mis en place des outils collaboratifs de gestion comptable.

## Mise en place d'outils de travail de groupe

La signature d'un partenariat avec Google nous a permis d'accéder à une suite de logiciels professionnels collaboratifs. La commission Technique a dû travailler à la mise en place d'outils dans les thèmes :

- Courriels FFAirsoft.org
- Mise en place de Cloud et de sa sécurité
- Mise en place d'une régie publicitaire
- Mise en place d'agendas FFA

De plus, la commission technique gère au quotidien la sécurité des espaces professionnels, sécurité qui a déjà été mise à l'épreuve, avec succès, cette année, ainsi que la formation et l'assistance de nos bénévoles.

## Aide à la mise en place de dépliants

La commission a apporté son expertise, tant sur les domaines graphique que rédactionnel, afin de proposer des dépliants. À ce jour nous comptons deux dépliants ayant des buts et des cibles différentes :

- Dépliant Général : Son but est de présenter la FFA, son histoire, ses buts et ses objectifs. La cible de ce dépliant est un public méconnaissant ou connaissant mal la FFA. Il a été édité et diffusé à l'occasion de l'OP "Sauver le soldat Nathan".
- Dépliant CTA: Son but est de présenter et de promouvoir les CTA aux adhérents FFA ou de faire connaître les structures fédérales aux profanes.

Le dépliant général n'a pas pu voir le jour en premier suite à un abandon de poste, mais le dépliant spécifique sur les CTA a déjà été diffusé à plus de 3000 exemplaires aux adhérents.

D'autres outils de communication sont prévus mais doivent être temporairement suspendus pour causes de manque de ressources humaines et de manque de moyen financier dédiés.

## Mise en place de procédure de diffusion de l'information

La commission a apporté son expertise dans la mise en place de procédure de diffusion de l'information, notamment dans le mailling à nos clubs adhérents (individuels compris), et aux préfectures, aussi bien au niveau postal qu'au niveau électronique.

A l'heure actuelle nous devons compter sur l'investissement et la gentillesse des responsables de clubs pour faire suivre l'information à tous les adhérents. Nous précisons que pour la saison 2016, l'outil GESAD palliera à cela et permettra à chaque membre de s'inscrire directement afin de recevoir les informations individuellement, s'il le souhaite.

## Réfection du site aux standards graphiques

Grâce à l'intégration en son sein de Charles PFOSS, comme Conseiller Technique National, la commission Technique a revu entièrement le thème du site en le mettant en conformité avec les standards que nous nous étions fixés durant la saison 2014.

Le portail a donc été revu et aujourd'hui il propose :

- Une interface ergonomique en responsive design (spécialement adapté aux smartphones et tablettes)
- Des outils de mise en avant des publications efficaces (Hight light, images à la une, sliders etc...)
- Une boutique interne au portail (anciennement Prestashop)
- Des outils graphiques de qualité (QR-code, fonds de formulaires, formulaires etc...)

## Mise à jour de la charte graphique

La commission technique a retravaillé la charte graphique afin de pouvoir donner une image uniforme et "professionnelle" de ses publications.

Cette charte graphique se veut hétérogène, les divers documents qui la composent sont proposés sous plusieurs plates-formes.

Cela a permis la commande l'édition :

- D'enveloppes FFA Standardisées
- De cartes de Visite Standardisées
- De cartes professionnelles Standardisés pour les membres du staff
- De documents Fédéraux standardisés

La commission a également produit un gros travail conjointement à la commission juridique afin de produire une "charte" d'utilisation des logos FFA.

Nous en profitons pour rappeler que les visuels composant la charte graphique FFA ne sont pas libres de droit quant à leur utilisation et que pour toute utilisation hors staff FFA, celles-ci doivent faire l'objet d'une autorisation expresse de la présidence.

## Mise en place d'une ligne téléphonique

La commission a mis en place une ligne téléphonique pour répondre aux besoins du Bureau.

Nous précisons que cette ligne téléphonique peut et doit servir exclusivement pour des rendez-vous téléphoniques, afin que les membres du staff n'aient pas à diffuser leurs numéros de téléphone personnels. N'ayant que des bénévoles disponibles sur leurs temps libres, aucune permanence téléphonique n'est possible à l'heure actuelle.

## Mise en place des "sous-sites" à destination des CTA

Afin de doter nos Comités Territoriaux d'Airsoft d'outils de communication, la commission a travaillé à proposer des "sous-sites".

Les "sous-sites" ne seront pas comme leurs noms pourraient le laisser croire des "sous-outils", en fait ils sont des sites à part entière !

Il s'agit de plates-formes de communications Internet qui reprennent la charte graphique FFA, proposant une suite d'outils tels que :

- Diffusion de news interopérables avec les réseaux sociaux (FaceBook, Google+ etc...)
- Un outil de promotion des événements (Parties, Op, etc...)

Ces "sous-sites" seront accessibles via des sous-domaines de "ffairsoft.org" ce qui permet d'en garantir l'origine.

Dans le package standard à destination des CTA, nous proposerons également des adresses courriels officiels aux membres élus avec tous les outils nécessaires au travail collaboratif (cloud, agendas etc.).

Les outils qui seront mis à disposition des CTA leur permettront notamment :

- D'avoir une image propre (au sens individuel)
- De diffuser de l'information spécifique locale telle que les spécificités juridiques, événementielles, etc
- De promouvoir les clubs du comité et leurs actions
- De relayer les informations fédérales

Leurs utilisations répondront à des règles afin de garantir que les diffusions soient en accord avec les réglementations d'ordre légales et fédérales, notamment la charte et les règlements, mais resteront du ressort des comités élus.

## Élections

Conformément aux statuts, aucune élection autre que pour les remplacements n'est à l'ordre du jour cette année. Un appel à candidature a été lancé en même temps que les convocations à l'Assemblée Générale 2015 afin de remplir les sièges vacants du Conseil d'Administration.

Se sont présentés :

- Stéphane BOUTHEON
- Lise-Marie TAILLANDIER
- Yoan VAUKAIRE

Après lecture des candidatures, conformément au règlement électoral, le président demande le vote pour chacun des candidats. Conformément aux statuts, aucune demande de vote à bulletins secrets n'ayant été formulée, les votes ont eu lieu à main levée.

- Présents et représentés : 269 voix
- Exprimés : 269

Les résultats sont les suivants :

- Stéphane BOUTHEON : 267 voix pour et 2 abstentions
- Lise-Marie TAILLANDIER : 269 voix pour
- Yoan VAUKAIRE : 269 voix pour

Les candidats sont donc tous les trois élus au sein du Conseil d'Administration.

Le président Benoit MARIUS proclame les résultats.

Le Conseil d'Administration nouvellement formé doit ensuite se retirer à huis clos, conformément aux statuts, afin d'élire le Bureau du Conseil d'Administration parmi ses membres. Pour cela le président invite les adhérents non membres du Conseil d'Administration à sortir de la salle.

A l'issue du huis clos le président fait revenir les adhérents dans la salle pour présenter à l'Assemblée la composition du nouveau bureau élu par le Conseil d'Administration :

- Au poste de Président : Benoit MARIUS
- Aux postes de Vice-présidents : Arnaud GALIZZI et Pierre SPEISSER
- Au poste de Trésorier : Charles DUVAL
- Au poste de Trésorier adjoint : Yoan VAUKAIRE
- Au poste de Secrétaire : Lise-Marie TAILLANDIER
- Au poste de Secrétaire adjoint : Yves-Mari PRADELLE

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs élus et les encourage dans leur mission bénévole.

## Avenir des commissions

### Commission Prévention

Pour l'année 2016, un nouveau coordinateur sera recruté pour la commission prévention. Aucun candidat de s'étant fait connaître, les volontaires de l'Assemblée sont invités à présenter leur candidature via le formulaire de candidature du site Internet de la Fédération.

Les missions de la commission seront de terminer les dossiers initiés, à savoir : Les règles de pratique, l'accueil des mineurs et les normes de protection oculaire.

La commission réfléchira aussi à la conception d'une gamme de produit "Airsoft Responsable" afin de proposer aux associations des produits adaptés pour mettre en oeuvre les dossiers de prévention.

Enfin, la commission travaillera sur un projet d'encadrement des mineurs, avec plusieurs associations affiliées, pour proposer des modes de jeux intéressants et adaptés aux mineurs.

### Commission juridique

Pour l'année 2016, un nouveau coordinateur sera recruté pour la commission juridique. Aucun candidat de s'étant fait connaître, les volontaires de l'Assemblée sont invités à présenter leur candidature via le formulaire de candidature du site Internet de la Fédération.

Les principales missions de la commission seront de finaliser la demande d'agrément ministériel jeunesse et éducation populaire, de continuer la préparation de l'agrément sportif avec la commission sportive, d'assister la commission prévention dans le bouclage des dossiers initiés, de continuer de fournir une aide juridique aux adhérents, et comme toujours d'effectuer une veille sur les éventuelles menaces pour notre loisir, menaces auxquelles elle réagira en cas de besoin.

### Commission communication

La principale mission de la commission communication, dirigée par le secrétaire, sera de continuer d'assurer la promotion de la Fédération, cela à travers diverses actions :

La commission continuera de développer le stand FFA, tant dans sa conception que dans son animation, avec notamment la participation du Stand FFA lors du Shooting & Drones Show les 28 et 29 Novembre 2015. À cette occasion le stand FFA accueillera deux de nos partenaires dans un espace du stand dédié : Shong, créateur de la bande dessinée Airsoft Tim, sera présent en dédicace,

ainsi que l'équipe de la chaîne Youtube Gear Locker. Nous profiterons également de cet événement pour dévoiler la liste des partenaires FFA, qui sera ensuite publiée sur notre site Internet.

La commission continuera d'étudier la conception de nouveaux goodies. Notamment la commission réfléchira sur un patch FFA qui sera disponible pour les associations affiliées, en échange de leur patches de team. Cette opération aura pour but de constituer un "mur de patches" des associations affiliées, mur de patches qui sera régulièrement affiché sur le stand FFA afin de promouvoir nos associations.

La commission communication continuera son travail de réflexion pour éditer des nouveaux dépliants. Un dépliant sur l'Airsoft en général est notamment à l'étude, dépliant à destination des néophytes.

La commission persistera dans la négociation de nouveaux partenariats, ceci afin de continuer de proposer des avantages aux adhérents.

Enfin la commission communication restera le vecteur principal de communication de la FFA, en charge de répondre aux demandes du formulaire de contact, de la page Facebook, des e-mails, mais également des publications via le site officiel, et les différents médias de communication.

## **Commission Comités Territoriaux d'Airsoft**

Monsieur SPEISSER, coordinateur de la commission, explique qu'il faut continuer le maillage fort du territoire avec la mise en place de nouveaux CTA. Cependant il insiste sur le fait qu'il ne faut pas négliger les CTA déjà constitués : Il faut s'appuyer sur leurs retours d'expérience afin de développer l'intégration des CTA au sein de la structure fédérale tout en leur donnant les moyens d'agir.

Parmi les actions sur lesquelles il nous faut avancer, il y a l'ouverture de comptes bancaires pour les CTA. La procédure est en blocage depuis plusieurs mois suite aux besoins particuliers que nous avons pour les CTA, et l'incapacité de la banque d'y répondre pour un coût modéré. La commission aura donc pour mission de solutionner rapidement ce problème. Pour cela l'ouverture de compte sur des banques en ligne est envisagée.

Les CTA sont aussi demandeurs de goodies, personnalisés aux couleurs du CTA. La Fédération leur a adressé un catalogue avec plusieurs propositions qui ont été bien accueillies. Nous sommes aujourd'hui dans l'attente des premières commandes, qui doivent être centralisées au niveau des CTA.

Concernant les "sous-sites" pour les CTA, nous sommes en attente de retour des premiers CTA sur la version beta que nous leur avons proposée. En fonction des retours, nous pourrons ensuite planifier une mise en production d'une première version finalisée.

Le Président demande ce qu'il faut faire des personnes s'étant portées candidates depuis longtemps dans des CTA pas encore constitués pour ne pas les perdre. Monsieur SPEISSER répond que la commission doit garder un contact régulier avec les candidats pour qu'ils s'impliquent dans le recrutement de nouveaux candidats et restent dans la boucle.

Monsieur SPEISSER explique que certains candidats s'impatientent de la création de leur CTA. Il faudra donc renforcer la communication autour de la création des CTA : Pour créer un CTA il faut au moins 5 candidats, sans majorité de plus d'un tiers par association adhérente. Sans ces pré-requis les CTA restent en attente du minimum de candidats. Une fois les pré-requis atteints, le coordinateur de la commission des CTA prend directement contact avec chacun des candidats pour amorcer l'Assemblée Constitutive.

## Commission sportive

Pour l'année 2016, un nouveau coordinateur sera recruté pour la commission sportive. Aucun candidat de s'étant fait connaître, les volontaires de l'Assemblée sont invités à présenter leur candidature via le formulaire de candidature du site Internet de la Fédération.

Les missions de la commission seront de continuer les dossiers initiés, à savoir : La conception et l'encadrement des différentes disciplines sportives, et la constitution du dossier de demande d'agrément sportif pour chacune des disciplines.

Une collaboration sera initiée avec la Fédération Italienne afin de profiter de son expérience sur le développement des disciplines d'Airsoft sportives.

## Commission technique

La commission technique continuera sa mission de service, par la formation et l'assistance technique des membres du staff, par l'étude et l'installation de nouvelles solutions techniques pour répondre plus efficacement aux besoins. C'est notamment le cas avec la mise en place du GESAD. Enfin la commission technique continuera d'assurer la maintenance des solutions techniques actuellement mises en oeuvre.

## Recrutement

Le président tient à passer un appel aux bonnes volontés. Les membres du staff sont tous intégralement bénévoles, et comme précisé antérieurement la plupart d'entre eux se démotivent face à l'ampleur de la tâche qui va croissante avec notre développement. Ainsi, plusieurs commissions sont actuellement à la recherche d'un coordinateur afin de pouvoir avancer sur les dossiers qui leurs sont confiés.

Face aux difficultés de recruter des volontaires, mais surtout de les conserver dans le temps, le président propose un nouvel axe de recrutement : L'idée est de ne plus recruter des volontaires pour les intégrer directement au sein d'une commission en leur donnant le champ libre d'intervenir sur tous les dossiers de la commission, mais de les cadrer plus efficacement en les faisant débiter en douceur sur un seul dossier. Nos outils collaboratifs nous permettent d'ajuster les droits d'accès en conséquence. Ainsi nous pourrions recruter directement pour des dossiers précis, et cela nous permettra par la même occasion d'améliorer notre communication vis à vis des dossiers en cours avec le public.

Un vote à main levée est organisé dans l'Assemblée sur cette proposition. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## Vote du budget

### Création d'un emploi

Monsieur MARIUS demande un vote sur la création d'un emploi, ouvert aux contrats aidés, afin d'embaucher un assistant/une assistante qui répondra au formulaire de contact, proposera une permanence téléphonique, assurera la validation des adhésions, éditions et expéditions des cartes d'adhérents, fera l'interface avec la MAIF, et traitera la plupart des tâches administratives répétitives et chronophages afin de libérer du temps aux membres du Bureau pour faire avancer les dossiers sur l'Airsoft et son encadrement. Monsieur MARIUS précise que cette création d'emploi ne pourra se faire que si le budget prévu est voté, mais demande un accord de principe de l'Assemblée Générale. S'en suit un débat.

Il est conclu qu'un résultat positif au vote ne signifierait pas un accord pour la création de cet emploi mais autoriserait le Conseil d'Administration à procéder comme suit : Sous condition d'obtenir le financement, le Conseil d'Administration lancera la procédure et étudiera alors les possibilités et les facilités proposées par pôle-emploi pour créer cet emploi. Le Conseil d'Administration aura alors toute latitude de prendre une décision le moment venu et de procéder au recrutement.

La proposition est soumise au vote à main levée. La proposition est acceptée à l'unanimité.

### Vote du montant des cotisations 2016

Monsieur DUVAL, le trésorier, fait part de l'impossibilité pour la Fédération de continuer d'absorber l'augmentation des appels à cotisations prévisionnelles de la MAIF provoqués par l'augmentation exponentielle du nombre d'adhésions. Comme il le rappelle, ces cotisations d'assurance doivent être réglées en avance chaque année pour l'année suivante. Les cotisations fédérales servent doré et déjà à financer cette augmentation des coûts d'assurance, il s'agit d'une situation dangereuse pour la pérennité de la Fédération. Monsieur DUVAL préconise donc une augmentation de la cotisation d'assurance pour supporter les coûts croissants de l'assurance.

Calcul à l'appui, monsieur DUVAL propose alors une augmentation répartie sur tous les paliers du nombre de membres des associations, afin de minimiser l'impact sur les associations, tout en permettant de financer l'augmentation du coût de l'assurance. Cette proposition a été précédemment adoptée par le Conseil d'Administration et doit maintenant recueillir l'aval de l'Assemblée Générale.

La proposition des cotisations pour 2016 est la suivante :

- Affiliation des clubs : gratuite
- Cotisation fédérale annuelle pour chaque membre d'un club affilié : 4€

- Cotisation d'assurance pour chaque membre d'un club affilié ayant souscrit à l'assurance :
  - Clubs de 2 à 9 membres : 8€
  - Clubs de 10 à 19 membres : 6€
  - Clubs de 20 à 29 membres : 4€
  - Clubs de 30 à 39 membres : 3€
  - Clubs de 40 à 49 membres : 1€
  - Clubs de 50 membres et plus : sur devis

*Pour rappel, pour profiter de l'assurance, il faut s'acquitter de la cotisation fédérale et de la cotisation d'assurance pour chaque membre du club affilié, elles sont donc obligatoirement cumulables pour profiter de l'assurance.*

- Cotisation fédérale à 8€ pour les nouvelles adhésions individuelles. Cette mesure est proposée pour compenser le fait que beaucoup de nouvelles personnes risquent de vouloir adhérer seulement pour profiter des réductions avec nos partenaires. L'acte d'adhésion à la Fédération doit rester un engagement de valeur, et non devenir un acte intéressé.
- Cotisation fédérale à 4€ pour les adhérents individuels déjà adhérents en 2015. Ces derniers n'ayant pas adhéré à la FFA cette année pour profiter de réductions quasi non existantes jusqu'à présent.

Cette proposition est soumise au vote de l'Assemblée. Le vote a lieu à main levée.

Avec 171 voix pour, 88 contre, et 10 abstentions, la proposition est adoptée à la majorité.

Monsieur SPEISSER propose de faire un geste envers les adhérents ayant fait avancer les choses grâce aux Comités Territoriaux d'Airsoft. Après un rapide débat des membres du Bureau, Monsieur DUVAL propose d'accorder une réduction de 50% sur l'augmentation de la cotisation d'assurance pour la saison 2016 au club dépendants des régions dans lesquelles un CTA a été créé avant la date d'aujourd'hui.

La proposition est soumise au vote à main levée par le président qui propose d'encourager les créations prochaines en permettant aux adhérents de bénéficier de la réduction s'ils créent leur Comité Territorial d'Airsoft d'ici le 31 décembre 2015.

201 voix sont pour la réduction pour les régions ayant créés leur Comité Territorial avant aujourd'hui, 51 voix sont pour la réduction pour les régions qui auront créés leur Comité Territorial avant l'année prochaine, et 17 voix s'abstiennent.

La proposition de réduction de 50% sur l'augmentation de la cotisation d'assurance pour la saison 2016 aux clubs dépendants des régions dans lesquelles un CTA a été créé avant la date d'aujourd'hui, 26 Septembre 2015, est donc adoptée.

Un adhérent de l'Assemblée demande alors la parole. Le président le fait s'avancer pour qu'il puisse s'exprimer face à l'Assemblée. L'adhérent tient à remercier les membres du staff pour leur investissement personnel et propose à l'Assemblée d'exonérer les membres du staff de cotisation

afin d'encourager les "bonnes volontés". S'en suit un débat dans l'Assemblée, pendant que les membres du Conseil d'Administration se retirent pour discuter de cette proposition. Les membres du Conseil d'Administration reviennent dans la salle et le président, Monsieur MARIUS, prend la parole. Il remercie au nom du Conseil d'Administration l'Assemblée pour cette proposition qui considère symboliquement le travail effectué par les bénévoles, considération bienvenue par les membres du staff. Mais le président explique qu'une augmentation de cotisation d'assurance vient d'être votée, et que les membres du staff, qui sont également des adhérents, tiennent plus que jamais à se montrer solidaires des autres adhérents. La proposition est donc déclinée et aucun vote n'est organisé pour cette proposition.

## Budget Prévisionnel 2016

Monsieur DUVAL présente à l'Assemblée le budget prévisionnel préparé par le Bureau.

Le prévisionnel est fourni en annexe dans le compte de résultat 2015.

Il explique sa décision de compter sur une évolution du nombre d'adhésions la plus pessimiste possible parmi les évolutions réalistes calculées, tout en prévoyant les charges les plus lourdes envisageables, afin de proposer un budget en minimisant au maximum le risque d'un exercice négatif.

Le budget prévisionnel est soumis au vote à main levée.

La proposition présentée est adoptée à l'unanimité.

## Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie tous les adhérents qui ont fait le déplacement. Il remercie également l'implication des bénévoles, puis lève la séance à 20h.

Procès-verbal certifié conforme le 17 décembre 2015.

Benoit MARIUS  
Président

Charles DUVAL  
Trésorier

Benoit MARIUS  


Charles Duval  


# COMPTE DE RESULTAT 2015

CHARGES							PRODUITS						
1 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							4 - RESSOURCES PROPRES						
A - CHARGES ADMINISTRATIVES	N-1 (2014)	Prévisions 2015	2015	Delta	Evolution	Prévisions 2016	A - RESSOURCES FEDERALES	N-1 (2014)	Prévisions 2015	2015	Delta	Evolution	Prévisions 2016
Charges diverses de gestion courante	320,50 €	416,65 €	171,82 €	-58,76%	-46,39%	1 000,00 €	Cotisations	13 238,91 €	17 554,79 €	25 293,92€	44,09%	91,06%	30 500,00 €
Fournitures	2 040,38 €	2 652,49 €	886,57 €	-66,58%	-56,55%	1 000,00 €	<b>SOLDE</b>	13 238,91€	17 554,79 €	25 293,92€	44,09%	91,06%	30 500,00 €
Frais téléphoniques	85,00 €	110,50 €	298,45 €	170,09%	251,12%	200,00 €	<b>B - VENTES</b>						
Frais postaux	338,27 €	1 200,00 €	1 500,38 €	25,03%	343,55%	1 200,00 €	Ventes de produits	142,01 €	3 715,61 €	40,00€	-98,92%	-71,83%	100,00 €
Déplacements, missions, réceptions	1 207,46 €	2 500,00 €	1 754,95 €	-29,80%	45,34%	2 500,00 €	<b>SOLDE</b>	142,01€	3 715,61 €	40,00€	-98,92%	-71,83%	100,00 €
Assurances	6 822,49 €	4 500,00 €	8 512,87€	89,17%	24,78%	12 000,00 €	<b>C - REVENUS FINANCIERS</b>						
Locations	1 360,44 €	3 768,57 €	2 152,68€	-42,88%	58,23%	1 400,00 €	Intérêts du compte-livret	0,00 €	0,00 €	8,86€	0,00%	0,00%	50,00 €
Rémunération des personnels	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00%	0,00%	15 500,00 €	<b>SOLDE</b>	0,00€	0,00 €	8,86€	0,00%	0,00%	50,00 €
Charges sociales	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00%	0,00%	450,00 €	<b>D - REVENUS DIVERS</b>						
<b>SOLDE</b>	12 174,54 €	15 148,21 €	15 277,72 €	0,85%	25,49%	35 250,00 €	Dons manuels	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00%	0,00%	0,00 €
<b>B - CHARGES FINANCIERES</b>							Produits divers de gestion courante	366,08 €	475,90 €	249,25€	-47,63%	-31,91%	350,00 €
Frais bancaire LCL	123,40 €	160,42 €	147,00€	-8,37%	19,12%	200,00 €	<b>SOLDE</b>	366,08€	475,90 €	249,25€	-47,63%	-31,91%	350,00 €
Frais bancaire Paypal	44,14 €	351,10 €	465,47€	32,57%	954,53%	750,00 €	<b>5 - AIDES ET SUBVENTIONS</b>						
<b>SOLDE</b>	167,54 €	511,52 €	612,47€	19,74%	265,57%	950,00 €	<b>A - LOCAL</b>						
<b>C - PUBLICITE ET COMMUNICATION</b>							Subventions Municipales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%	
Publicités, publications, relations publiques	438,93 €	1 000,00 €	3 125,90€	212,59%	612,16%	3 000,00 €	Subventions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00%	0,00%	6 000,00 €
<b>SOLDE</b>	438,93 €	1 000,00 €	3 125,90€	212,59%	612,16%	3 000,00 €	<b>B - TERRITORIALES</b>						
<b>2 - DEPENSES ET INVESTISSEMENT</b>							Subvention District	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%	0,00 €
Petits Logiciels	0,00 €	0,00 €	3 270,69€	0,00%	0,00%	2 000,00 €	<b>C - DEPARTEMENTALES</b>						
Mobilier	0,00 €	0,00 €	971,56 €	0,00%	0,00%	1 000,00 €	Subventions Départementales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%	0,00 €
Matériel de bureau et matériel informatique	987,51 €	1 283,76 €	491,09€	-61,75%	-50,27%	1 000,00 €	<b>D - REGION</b>						
Achats de marchandises	200,00 €	0,00 €	31,20€	0,00%	-84,40%	75,00 €	Subvention Region	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%	0,00 €
<b>SOLDE</b>	1 187,51 €	1 283,76 €	4 764,54€	271,14%	301,22%	4 075,00 €	<b>E - ETAT</b>						
<b>3 - DEPENSES DIVERSES</b>							Subvention Etat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%	0,00 €
Amendes, pénalités...	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%	100,00 €	<b>F - EUROPE</b>						
Pertes sur créances irrécouvrables	0,00 €	0,00 €	436,80 €	0,00%	0,00%	100,00 €	Subvention Europe	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%	0,00 €
<b>SOLDE</b>	0,00 €	0,00 €	436,80 €	0,00%	0,00%	200,00 €	<b>SOLDE</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%	6 000,00 €
<b>TOTAL</b>	13 968,52 €	17 943,49 €	24 217,43 €	34,96%	73,37%	43 475,00 €	<b>6 - PRESTATIONS EN NATURE</b>						
							Prestations en nature	0,00 €	0,00 €	88 080,33€	0,00%	0,00%	104 500,00 €
							Emploi des prestations en nature	0,00 €	0,00 €	88 080,33€	0,00%	0,00%	104 500,00 €
							<b>SOLDE</b>	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00%	0,00%	0,00 €
							<b>TOTAL</b>	13 747,00€	21 746,30€	25 592,03€	17,68%	86,16%	37 000,00 €
							<b>RESULTAT DE L'EXERCICE : -221,52€ 3 802,81€ 1 374,60€ -63,85% -720,53% -6 475,00 €</b>						
							<b>REPORT N-1 6 353,90 € 6 132,38 € 6 132,38 € 0,00% -3,49% 7 506,98 €</b>						
							<b>SOLDE 2015 6 132,38 € 9 935,19€ 7 506,98 € -24,44% 22,42% 1 031,98 €</b>						